



Imposition 2020 des voitures de tourisme

Composante écologique pour voitures de tourisme : elle a pour but d'inciter les futurs acquéreurs à s'intéresser en priorité à des véhicules efficaces sur le plan énergétique et environnemental. La valeur de l'étiquette-énergie détermine si le véhicule est exonéré, si son imposition reste inchangée ou si elle est majorée. **En cas de majoration, celle-ci a été fixée à 5 % pour 2020.** Ce taux est revu chaque année par le Conseil d'Etat pour l'année suivante afin de compenser les exonérations (1,5 % en 2019). L'augmentation est importante car, en novembre 2019, la Confédération a revu les critères de calcul de l'étiquette-énergie. Le poids à vide du véhicule n'est plus pris en compte. Seule la consommation d'énergie est désormais déterminante. Cette décision a un impact sur la répartition des voitures dans les catégories d'étiquettes-énergie.

Les véhicules exonérés le sont l'année de première mise en circulation et les deux années civiles suivantes, quelle que soit la révision de leur étiquette. **Ceux avec étiquette-énergie A immatriculés en 2017 ont bénéficié de trois années civiles d'exonération, ils sont imposés pour la 1^{ère} fois en 2020.**

Voitures de tourisme

Etiquette-énergie	1 ^{ère} mise en circulation	Imposition
A	dès le 1.1.2018	exonération l'année de première mise en circulation et les 2 années civiles suivantes (tarif 1)
A	avant le 1.1.2018	tarif de base (tarif 2)
B ou C	indifférente	tarif de base (tarif 2)
D, E, F, G ou sans étiquette	indifférente	majoration de 5 % en 2020 (tarif 3)

Tarifs :	Cylindrée	Tarif 1 (Fr.)	Tarif 2 (Fr.)	Tarif 3 (Fr.)
	jusqu'à 400 cm ³	0	245	257
	de 401 à 600 cm ³	0	282	296
	de 601 à 800 cm ³	0	317	332
	de 801 à 1000 cm ³	0	352	369
	de 1001 à 1200 cm ³	0	387	406
	de 1201 à 1400 cm ³	0	414	434
	de 1401 à 1600 cm ³	0	440	462
	de 1601 à 1800 cm ³	0	465	488
	de 1801 à 2000 cm ³	0	492	516
	de 2001 à 2200 cm ³	0	518	543
	de 2201 à 2400 cm ³	0	547	574
	de 2401 à 2600 cm ³	0	573	601
	de 2601 à 2800 cm ³	0	657	689
	de 2801 à 3000 cm ³	0	696	730
	de 3001 à 3200 cm ³	0	735	771
	de 3201 à 3400 cm ³	0	776	814
	de 3401 à 3600 cm ³	0	813	853
	de 3601 à 3800 cm ³	0	851	893
	de 3801 à 4000 cm ³	0	892	936

Pour les voitures de tourisme de cylindrée supérieure, veuillez consulter notre site ocn.ch.

L'étiquette-énergie peut être consultée sur le site Internet de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) www.etiquetteenergie.ch en cliquant sur « Voitures » puis sur « Création de l'étiquette-énergie ».

Fribourg, décembre 2019